

PROGRAMME DE FORMATION 2022

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET ORGANISATION

Objectifs de la formation :

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés et aux habitudes des bénéficiaires.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Planifier ses activités et gérer son temps de travail.
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.

Public concerné :

Toute personne occupant un poste d'aide-ménagère ou auxiliaire de vie, à domicile ou en reconversion professionnelle.

Prérequis :

Maîtrise de la langue française écrite et orale

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques adaptés. Mise en situation. Analyse de la pratique.

Durée de la formation :

2 journées

Modalité & délais d'accès à la formation :

1 mois minimum à compter de la réception du devis signé

Accessibilité PSH sous réserve que la nature du handicap soit compatible avec l'accessibilité de nos locaux ainsi que les contraintes des formations visées.

Intervenant :

Formatrice

Evaluation et certification

Bilan de satisfaction, écrit et oral.

Questionnaire à choix multiples pour validation de l'acquisition des compétences.

Notation de 0 à 5.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Programme :

Rappel sur le rôle de l'intervenant à domicile, ses missions, ses compétences et ses qualités

- Définition
- Compétences de l'intervenant
- Connaissances requises
- Qualités requises

Les différents produits

- Savoir repérer les pictogrammes de danger
- Savoir choisir les bons produits suivant la salissure et la nature du support à nettoyer

Les techniques d'entretien

- Aération et rangement du logement
- Dépoussiérage du mobilier, des équipements et des sols
- Nettoyage, décontamination du mobilier, des équipements et des sols
- Entretien du linge

Organisation du cadre du vie

- Organisation et hiérarchisation du travail à effectuer en accord avec le bénéficiaire
- Instauration d'une communication professionnelle et de confiance avec le bénéficiaire